



Une injonction à proscrire l'écriture inclusive : En guise d'écran de fumée

En pleine crise sanitaire, le Ministre a du temps pour publier une circulaire proscrivant l'enseignement de l'écriture inclusive.

Pour la FSU, il s'agit à la fois d'une injonction inacceptable mais aussi d'une tentative de diversion des vrais problèmes que rencontre l'école.

Le langage structure la pensée. Et, pour la FSU, l'invisibilisation des femmes, y compris dans la langue est une réalité incontestable. L'écriture inclusive est une des réponses pour lutter contre cette invisibilisation. Une parmi d'autres, à améliorer mais qui a le mérite de poser des questions légitimes et participe de l'évolution vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle ne peut être réduite au seul usage du point médian, une caricature qui traduit bien la méconnaissance du ministre de ce qu'est le langage inclusif. Pourtant le ministère avait signé en mars 2017 une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe préconisée par le Haut conseil à l'égalité*.

Par ailleurs, la FSU dénonce l'instrumentalisation indigne de supposés problèmes d'apprentissage induits par l'utilisation du point médian pour des élèves porteurs de handicaps. Si son apprentissage peut faire l'objet de débat, il n'en reste pas moins que les enseignant-es sont des professionnel-les qui connaissent leurs élèves, leurs difficultés et notamment au quotidien dans l'apprentissage de la langue comme dans celui de l'égalité. Cette énième injonction est une atteinte intolérable envers leur liberté pédagogique alors que ce sont elles et eux qui tiennent depuis des mois l'école à bout de bras. Elle s'inscrit dans la droite ligne du projet d'école autoritaire conduit par le ministre depuis son arrivée rue de Grenelle.

Personne n'est dupe de cet écran de fumée alors que le ministère est bien en mal d'apporter toutes les réponses nécessaires à une école sous covid garante de la sécurité des personnels et des élèves. Par ailleurs, si le plan d'action à l'égalité professionnelle vient tout juste d'être signé, grâce à la pugnacité notamment de la FSU, sa mise en œuvre et sa déclinaison dans les académies peinent à voir le jour.

Pour la FSU, il est grand temps que le Ministre abandonne cette posture provocante et fasse son travail en assurant une école sécurisée pour toutes et tous.

De leurs côtés les enseignant-es savent ce qu'ils et elles ont à faire avec leurs élèves pour les amener sur le chemin des savoirs et de l'émancipation.

Les Lilas, le 07 mai 2021



*https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publicque_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf